

Le fleuve dans le Grand Paris : examen critique des projets urbains en bord de Seine

The river in Greater Paris: critical review of urban projects along the Seine

Alexandre Brun¹, Frédéric Gache²

¹ Université Paul-Valéry Montpellier 3, Dpt Géographie et aménagement, Site Saint-Charles, Rue Henri Serre 34 090 Montpellier, France (corresponding author : abrungeographe@yahoo.fr) Tél. +33 (0)4 11 75 72 02. Fax +33 (0)4 67 14 25 22

²Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs, 8, rue Villiot, 75012 Paris, France.

RÉSUMÉ

Paris et sa proche banlieue ne représentent que 10% du territoire métropolitain. Mais elles concentrent des organes de décision stratégiques aux plans local et national. Une crue de la Seine comparable à celle de 1910 y occasionnerait 20 milliards d'euros de dégâts (hors réseaux). Elle réduirait pour plusieurs mois la compétitivité de Paris, en particulier par rapport à Londres sa principale concurrente européenne. Conscients des risques qu'encourent la métropole, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des mesures de protection structurelles et développé une planification du risque. En complément, les autorités cherchent à réduire la vulnérabilité du territoire en expérimentant, au fil des opérations d'aménagement, des procédés constructifs ou des matériaux adaptés aux inondations. Reste que ces actions butent contre plusieurs priorités politiques du Grands Paris... Un examen des projets urbains en région parisienne et l'analyse des propositions des architectes du *Grand Pari(s) de l'Agglomération parisienne* suggèrent que la densification urbaine des parcelles riveraines des cours d'eau, justifiée par la lutte contre l'étalement urbain, contribue en réalité à exposer davantage d'habitants au risque inondation. Faut-il pour autant remettre en cause le modèle dominant de la « ville durable » ? Et ce, alors qu'il semble impossible de répondre à la demande de bureaux ou encore de logements sociaux sans réinvestir massivement les rives de la Seine, de la Marne et de l'Oise – sauf à modifier profondément les règles du marché immobilier.

ABSTRACT

The City of Paris and its suburbs account for only 10% of the metropolitan territory. But they gather strategic decision-making bodies at local and national levels. A flood of the Seine comparable to the one in 1910 would cause a 20 billion euros damage (excluding networks). It would reduce Paris' competitiveness for several months, especially compared to London. Aware of the hazards faced by the city, the authorities have implemented structural protection measures and have developed a risk management plan. In addition, the authorities seek to reduce the vulnerability of the territory by experimenting, through management operations, construction processes or materials adapted to flooding. However, these actions come up against several political priorities of the Great Paris, starting with the balance between West and East Paris - including the urbanization of the area "Upstream Seine" (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine). A review of twenty urban projects in Paris and the analysis of the Grand Pari(s) architects' proposals in the Paris area suggests that urban densification of plots bordering the river, justified by the fight against urban sprawl, contributes in reality to expose more people to flood risk. Should it, however, question the dominant model of "sustainable city"?

MOTS CLES

Aménagement, Grand Paris, Inondation par débordement, planification, projet urbain, risque, Seine.

1 CONTEXTE RELATIF AU RISQUE D'INONDATION PAR DEBORDEMENT DE LA SEINE DANS LE GRAND PARIS

La métropole parisienne compte 12 millions d'habitants. La Ville de Paris et sa proche banlieue ne représentent que 10% du territoire métropolitain. Mais elles concentrent des organes de décision stratégiques aux plans local et national. Une crue de la Seine comparable à celle de 1910 y occasionnerait 20 milliards d'euros de dégâts (hors réseaux). Elle réduirait pour plusieurs mois la compétitivité de Paris, en particulier par rapport à Londres sa principale concurrente européenne. Conscients des risques qu'encourent la métropole, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des mesures de protection structurelles et développé une planification du risque. En complément, les autorités cherchent à réduire la vulnérabilité du territoire en expérimentant, au fil des opérations d'aménagement, des procédés constructifs ou des matériaux adaptés aux inondations. Reste que ces actions butent contre plusieurs priorités politiques du Grand Paris, à commencer par le rééquilibrage entre l'Ouest et l'Est parisien – lequel passe notamment par l'urbanisation du secteur « Seine Amont » (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine...). La recherche présentée ici a pour principal but d'identifier les stratégies des pouvoirs publics, des aménageurs et des maîtres d'œuvres en charge de projets urbains au prisme du risque inondation.

2 OBJECTIFS, METHODE ET RESULTATS PROVISOIRES

La recherche présentée ici a pour principal but d'identifier les stratégies des pouvoirs publics, des aménageurs et des maîtres d'œuvres en charge de projets urbains au prisme du risque inondation. Un examen d'une vingtaine de projets urbains en région parisienne en 2010 a été réalisé : il repose sur l'identification des parties prenantes (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, partenaires financiers, surfaces concernées, nature du projet, phasage, cartographie de projet). Cet examen est doublé de l'analyse des propositions des architectes du *Grand Pari(s) de l'Agglomération parisienne*. Les travaux issus de cette consultation internationale sont précieux dans la mesure où elle constitue un instantané des représentations du fleuve chez des architectes influents auprès des pouvoirs publics et des aménageurs.

3 RESULTATS PROVISOIRES

La recherche montre que les projets urbains en zone inondable sont nombreux et, dans l'ensemble, ignorent le risque d'inondation. Les procédés constructifs et les matériaux qui sont privilégiés demeurent « classiques ». Les architectes ayant participé à la consultation *Grand Pari(s)* mettent en relief le rôle de la Seine comme vecteur du développement urbain durable (axe de transport écologique, la Seine comme espace public ou axe de circulation douce...). La question du risque inondation est globalement traitée de manière superficielle et la foi de certains architectes dans les futurs grands ouvrages hydrauliques de protection les incitent à développer l'urbanisation dans des secteurs qu'ils jugent comme bientôt à l'abri des inondations. La recherche suggère que la densification urbaine des parcelles riveraines des cours d'eau, justifiée par la lutte contre l'étalement urbain, contribue en réalité à exposer davantage d'habitants au risque inondation. Faut-il pour autant remettre en cause le modèle dominant de la « ville durable » ? Et ce, alors qu'il semble impossible de répondre à la demande de bureaux ou encore de logements sociaux sans réinvestir massivement les rives de la Seine, de la Marne et de l'Oise – sauf à modifier profondément les règles du marché immobilier.

BIBLIOGRAPHIE

Brun A. Et Adisson F. (2011) Renouvellement urbain et risque inondation : le plan-guide « Seine-Ardoines », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, 2011, document 561, mis en ligne le 29 octobre 2011. URL : <http://cybergeo.revues.org/24751>